

STOP MEGA-BASSINES

PROCES DES DEFENSEURS DE L'EAU

28 NOVEMBRE 2023

RDV à 11h
200 rue Marceline
à Douai

Mobilisation
des
Hauts-de-France



STOP MEGA-BASSINES

PROCES DES DEFENSEURS DE L'EAU

28 NOVEMBRE 2023

RDV à 11h
200 rue Marceline
à Douai

Mobilisation
des
Hauts-de-France



**Tous et toutes mobilisé.e.s
LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023**

**EN SOUTIEN
AUX DÉFENSEURS DE L'EAU !**

**MOBILISATION DES HAUTS-DE-
FRANCE à 11H
DEVANT L'AGENCE DE L'EAU DE
DOUAI**

**Prises de parole de la Confédération paysanne,
des Ami.e.s de la Conf', des Soulèvements de la
Terre... et des structures soutenant la cause de
l'Eau et le droit de manifester !**

Ce sont 9 personnes convoquées au tribunal de Niort pour la suite du procès commencé le 8 septembre, dont :

- *Nicolas Girod, ancien porte-parole national de la Confédération paysanne*
- *Benoît Jaunet, porte-parole de la Confédération paysanne des Deux-Sèvres*
- *Sébastien Wyon, paysan confédéré en Ariège*

Un procès pour nos droits d'expression et de manifestation !

À nos demandes de dialogue, le gouvernement répond par le mépris et la répression. Il s'agit d'un procès hautement politique. Faisons-en une tribune pour les défenseurs de l'eau, pour l'arrêt des méga-bassines et pour la défense des libertés syndicales.

Un procès pour la préservation et le partage équitable de l'eau !

La problématique de fond est bien celle de la protection de l'eau et sa répartition équitable. Ces méga-bassines favorisent l'accaparement de ce commun, l'eau, par quelques-uns. Cela a des conséquences pour tou·tes les paysan·nes, qu'ils irriguent ou non.

[Paysan·nes, citoyen·nes, retrouvons-nous pour ce combat historique](#)

Pour la protection et le partage de l'eau, soutenons nos camarades et échangeons sur les enjeux de la gestion de l'eau en agriculture !

**Tous et toutes mobilisé.e.s
LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023**

**EN SOUTIEN
AUX DÉFENSEURS DE L'EAU !**

**MOBILISATION DES HAUTS-DE-
FRANCE à 11H
DEVANT L'AGENCE DE L'EAU DE
DOUAI**

**Prises de parole de la Confédération paysanne,
des Ami.e.s de la Conf', des Soulèvements de la
Terre... et des structures soutenant la cause de
l'Eau et le droit de manifester !**

Ce sont 9 personnes convoquées au tribunal de Niort pour la suite du procès commencé le 8 septembre, dont :

- *Nicolas Girod, ancien porte-parole national de la Confédération paysanne*
- *Benoît Jaunet, porte-parole de la Confédération paysanne des Deux-Sèvres*
- *Sébastien Wyon, paysan confédéré en Ariège*

Un procès pour nos droits d'expression et de manifestation !

À nos demandes de dialogue, le gouvernement répond par le mépris et la répression. Il s'agit d'un procès hautement politique. Faisons-en une tribune pour les défenseurs de l'eau, pour l'arrêt des méga-bassines et pour la défense des libertés syndicales.

Un procès pour la préservation et le partage équitable de l'eau !

La problématique de fond est bien celle de la protection de l'eau et sa répartition équitable. Ces méga-bassines favorisent l'accaparement de ce commun, l'eau, par quelques-uns. Cela a des conséquences pour tou·tes les paysan·nes, qu'ils irriguent ou non.

[Paysan·nes, citoyen·nes, retrouvons-nous pour ce combat historique](#)

Pour la protection et le partage de l'eau, soutenons nos camarades et échangeons sur les enjeux de la gestion de l'eau en agriculture !